

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE 2024

Compte de résultat

Charges

	2024	
Charges d'exploitation (I)	36 212,27 €	0,00 €
Achats	2 031,95 €	0,00 €
Autres charges externes	5 639,28 €	0,00 €
Autres services extérieurs	24 864,26 €	0,00 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	3 676,78 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	149,52 €	0,00 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	36 361,79 €	0,00 €
Solde créditeur		
Excédent		

Produits

	2024	
Produits d'exploitation (I)	27 646,25 €	0,00 €
Cotisations	22 490,44 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	5 155,81 €	0,00 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations	0,00 €	
Produits Financiers (II)	1 355,82 €	0,00 €
Produits exceptionnels (III)	257,76 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	29 259,83 €	
Solde débiteur		
Déficit	-7 101,96 €	

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE 2024

Bilan

ACTIF					PASSIF		
ACTIF IMMOBILISE					FONDS SYNDICaux		
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds Propres	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réserves)	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau)	45 751,17 €	45 751,17 €
					Résultat)	-7 101,96 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT					Autres fonds syndicaux	Net	N-1
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Créances	1 188,47 €	0,00 €	1 188,47 €	0,00 €	Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 2	1 188,47 €	0,00 €	1 188,47 €	0,00 €	Total 1	38 649,21 €	45 751,17 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	PROVISIONS	Net	N-1
Disponibilités	40 776,79 €	0,00 €	40 776,79 €	45 751,17 €	Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 3	40 776,79 €	0,00 €	40 776,79 €	45 751,17 €	Total 2	0,00 €	0,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds dédiés	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total 3	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	DETTES	Net	N-1
	Total Actif	41 965,26 €	45 751,17 €		Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
					Dettes financières	0,00 €	0,00 €
					Dettes diverses	3 316,05 €	0,00 €
					Total 4	3 316,05 €	0,00 €
	Net				Compte de régularisation	Net	N-1
						0,00 €	0,00 €
					Total 5	0,00 €	0,00 €
					Total Passif	41 965,26 €	45 751,17 €

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2024

Les états financiers de SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1erjanvier 2024 et clos le 31décembre 2024 par les données suivantes:

Total du bilan	41 965,26 €
Total des produits	29 259,83 €
Résultat de l'exercice	-7 101,96 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2024, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009. L'organisation du congrès

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	1 188,47 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2024	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2024
Réserves	0,00 €			0,00 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	45 751,17 €			45 751,17 €
Résultat	0,00 €		7 101,96 €	-7 101,96 €
Total Fonds Syndicaux	45 751,17 €	0,00 €	7 101,96 €	38 649,21 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE a enregistré en comptabilité pour 29 002,07 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	89,00 €
Reversement de cotisations	- 22 401,44 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	5 155,81 €
Produits financiers	1 355,82 €
Total des ressources courantes	29 002,07 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT SGEN CFDT CHAMPAGNE-ARDENNE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.